ÉLECTIONS LÉGISLATIVES DU 5 JUIN 1988
DÉPARTEMENT DE LA CREUSE
DEUXIÈME CIRCONSCRIPTION

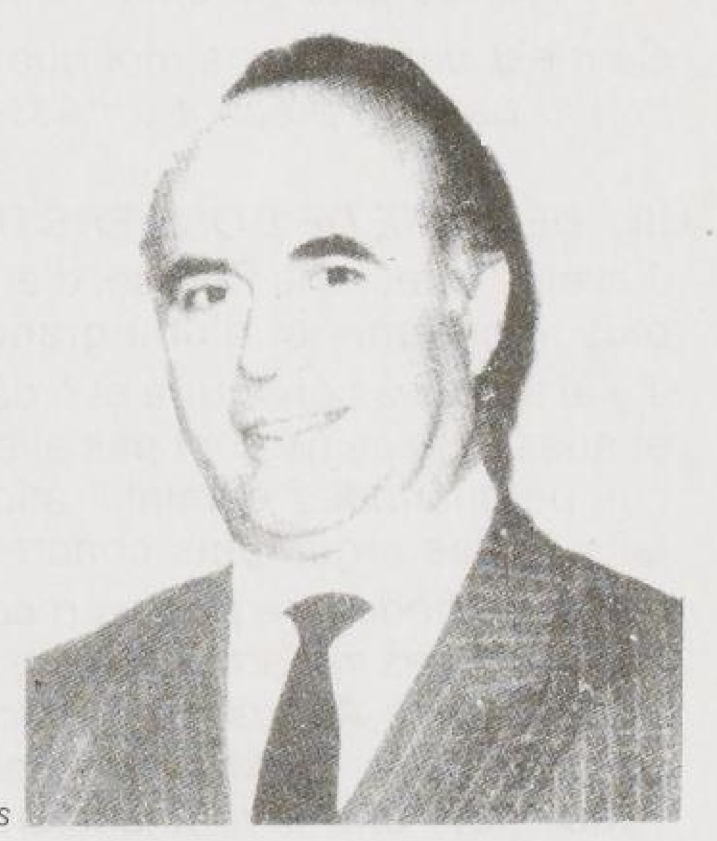
UNION DU RASSEMBLEMENT ET DU CENTRE

"FAIRE VIVRE ET RÉUSSIR LA CREUSE"



JACQUES CHARTRON

Député sortant
Préfet honoraire



suppléant

SERGE CLÉRET

Conseiller Général
Maire d'Évaux-les-Bains

Creusoises, Creusois de la 2e circonscription,

En mars 1986 vous m'avez élu votre député. J'avais pris devant vous TROIS ENGAGEMENTS, être présent et à votre écoute dans le département, participer activement aux travaux de l'Assemblée Nationale et défendre l'intérêt du département en laissant de côté les querelles partisanes dépassées et stériles.

T.S.V.P.

I. *PRÉSENCE DANS LE DÉPARTEMENT*

Ma femme et moi nous habitons la Creuse toute l'année. Je ne m'en absente que dans le cadre de mes activités parlementaires.

Dans mes permanences régulières de Guéret, Aubusson, Bourganeuf, Boussac et La Souterraine, au cours de mes visites aux communes du département (118 en 2 ans pour la seule 2e circonscription), à l'occasion de réunions de travail organisées avec des agriculteurs, retraités, jeunes ou sur des thèmes comme la famille ou l'emploi, j'ai rencontré plusieurs milliers d'entre vous.

Ce sont, en effet, ces rencontres qui permettent de connaître les problèmes et aussi d'aider et conseiller toutes celles et tous ceux qui le désirent.

Ce n'est pas de moi que l'on peut dire que l'on ne me voit qu'à l'occasion des campagnes électorales.

II. *LE TRAVAIL PARLEMENTAIRE*

Ceux qui me connaissent savent que je ne fais pas les choses à moitié. C'est dans cet esprit que j'ai participé le plus possible aux travaux de l'Assemblée Nationale.

Membre de la Commission de la Défense, vice-président du groupe « Elevage Bovin », membre du groupe « Elevage Ovin », je suis intervenu plusieurs fois à la tribune comme rapporteur ou dans des discussions générales.

Comme expert je suis également intervenu dans la préparation du projet de loi sur l'amélioration de la décentralisation qui s'est traduite pour le département par une attribution supplémentaire de l'État de plus de cinq millions de francs.

Ce n'est donc pas de moi que l'on peut dire que je n'ai pas été présent à l'Assemblée Nationale.

III. *DÉFENSE DE DOSSIERS DÉPARTEMENAUX*

J'ai été Préfet de la Creuse, d'autres départements plus importants et d'une grande région.

J'y ai appris à construire et à défendre un dossier et aussi que ce ne sont pas avec des paroles que l'on persuade les Administrations mais avec des faits et des arguments concrets.

Cette méthode m'a permis d'emporter la solution de problèmes importants tels que, par exemple, le gaz naturel à Aubusson, un poste d'agrégé supplémentaire à l'E.M.B. de Felletin à la rentrée 1986-1987, une aide financière de l'État pour le marché de Boussac, un plan global pour la tapisserie, la mise en place à Aubusson des mesures prévues pour les bassins de reconversion, la création de 30 lits supplémentaires pour les services de soins à domicile des personnes âgées, etc...
Il s'agit, chaque fois, de décisions importantes.

Je note au passage avec un peu d'amusement, que certains élus ont tenté de récupérer le bénéfice de ces décisions. On peut évidemment se demander pourquoi, en fonction depuis avant 1986, ils n'auraient été efficaces que lorsque je suis devenu député.

Ce n'est donc pas de moi que l'on peut dire que je n'ai pas défendu la Creuse et les Creusois auprès des Administrations Centrales.

Je pense donc avoir tenu, intégralement, pendant ces deux années, mes engagements.

AVEC VOTRE CONFIANCE, JE CONTINUERAI DANS CETTE VOIE

Il reste, en effet, beaucoup à faire en matière économique et sociale. Les agriculteurs, commerçants, salariés, fonctionnaires, retraités ont des problèmes qui ne se régleront pas avec de simples paroles.

Quand on a eu, comme moi, des entretiens avec des centaines de jeunes à la recherche d'un emploi, on comprend et partage leur angoisse.

Mais vous me connaissez, jamais je n'ai fait une seule fois des promesses vagues du genre : « faîtes-moi confiance. On verra ensuite ».

La campagne électorale, voulue très courte par le Pouvoir, grâce à des élections précipitées, permet à beaucoup de candidats de rester dans le flou.

En ce qui me concerne, je poursuivrai l'action menée depuis 2 ans avec la même conviction et la même détermination.

Les Creusoises et les Creusois, avec leur bon sens traditionnel, savent que chacune des familles politique en présence a été au pouvoir.

Le candidat socialiste peut bien affirmer, qu'avec son parti, il réglera tous les problèmes.

Il n'en reste pas moins que de 1981 à 1986, avec les socialistes au Gouvernement, toutes les difficultés n'avaient pas disparu. Au plan national le chômage augmentait et on avait dévalué 3 fois. Au plan creusois des usines fermaient également et des écoles rurales aussi.

Il faut donc rester modestes.

Avec **Serge Cléret**, l'efficace Maire et Conseiller général d'Evaux-les-Bains je suis candidat le 5 juin 1988 pour unir tous ceux qui, comme moi, sont partisans d'une Creuse ouverte à toutes et à tous et ne veulent pas que tous les leviers de commande y soient entre les mains du seul parti socialiste.

Le 5 juin 1988, pour
FAIRE VIVRE ET RÉUSSIR LA CREUSE
votez pour le candidat de
L'UNION DU RASSEMBLEMENT
ET DU CENTRE

Jacques CHARTRON.
Vu, le Candidat.

Editions VERSO (Creuse)
IMP. MARCHOISE. AUBUSSON